



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6616
17 août 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

TELEGRAMME ADRESSE LE 17 AOUT 1965 AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Conformément à l'Article 54 de la Charte des Nations Unies, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence, pour l'information du Conseil de sécurité, le texte du télégramme No 521 que m'a adressé le 16 août le Directeur des services de secrétariat de l'Organisation des Etats américains en République Dominicaine :

"Saint-Domingue, le 16 août 1965

Message No 521

Monsieur José A. Mora
Secrétaire général de l'Organisation
des Etats américains
Union panaméricaine
Washington, D.C.

Le Commandant de la Force interaméricaine de paix nous informe que le samedi 14 et le dimanche 15 aucune attaque n'a été lancée par les forces constitutionnalistes.

La Commission des droits de l'homme nous signale que ses activités générales au cours de la semaine qui s'est terminée le samedi 14 ont été les suivantes :

Arrivée de M. Durward V. Sandifer, représentant de la Commission. Nouvelles dépositions de plaintes et de réclamations au sujet de violations des droits de l'homme qui auraient été commises par les deux gouvernements; ces plaintes ont été moins nombreuses par suite de la libération de prisonniers politiques. Coopération des deux parties en conflit.

Le Gouvernement de reconstruction nationale, avec le concours du Comité de vérification créé à cet effet, nous informe que le nombre des prisonniers politiques libérés au mois d'août a été le suivant : 21 le 2 août; 20 le 4 août; 26 le 5 août; 30 le 9 août; 30 le 11 août; 40 le 12 août. Le Gouvernement de reconstruction nationale nous informe que 133 membres des forces armées et de la police nationale se trouvent actuellement détenus pour des motifs politiques.

Le samedi, la Commission s'est rendue au pénitencier "La Victoria" et a constaté que le nombre des prisonniers politiques avait considérablement diminué. Elle s'est assurée qu'à la date du samedi 14 août, 2 189 personnes détenues dans cette prison avaient été libérées depuis son entrée en fonctions. De même, elle a vérifié que les visites se faisaient librement même en dehors des jours de visites réglementaires.

La Commission a été informée des soins médicaux donnés aux malades ainsi que des mesures prises pour assurer l'existence de médicaments en quantité suffisante dans la prison.

Le dimanche 15, la Commission s'est rendue chez le Ministre des relations extérieures du Gouvernement constitutionnaliste et lui a indiqué les actes commis par les agents du gouvernement qui constitueraient des violations des droits de l'homme. La Commission a été informée que les enquêtes voulues seraient effectuées.

Veillez agréer, etc.

Le Directeur des services de secrétariat
de l'Organisation des Etats américains
en République Dominicaine,

(Signé) Santiago ORTIZ"

Je saisis cette occasion, etc.

Le Secrétaire général de l'Organisation
des Etats américains,

(Signé) José A. MORA

